

RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2022

Logis Jeunes

14 rue de Montbrillant

09 75 31 84 61

logisjeunes@acolea-asso.fr

Directrice : Sarah Klajnberg

Association acolea

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

1. Activité et personnel

Activité

Le programme Logis jeunes est un programme Logement d'abord qui s'adresse aux jeunes de 18 à 21 ans ayant été pris en charge prioritairement par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de la métropole. Il poursuit 3 objectifs :

- Éviter à des jeunes adultes sortant des dispositifs de protection de l'enfance présentant des fragilités sociales de vivre des ruptures qui peuvent les conduire à la rue, voire même à une désocialisation durable.
- Éviter les sorties sèches des dispositifs de l'ASE, en venant en appui au service de protection de l'enfance et au jeune dans la préparation de son projet de sortie vers le logement.
- Favoriser et soutenir l'insertion sociale et professionnelle du jeune.

L'entrée se fait à partir du souhait du jeune d'accéder à un logement. Le logement est le préalable à la mise en place de l'accompagnement. A partir de ce souhait se construit une recherche de solution de logement adapté à ses choix et à ses possibilités financières. À partir du logement, vient se travailler avec le jeune son maintien ou son accès à l'emploi, mais aussi son accès aux droits, aux soins, son intégration dans son environnement, la construction d'un réseau. Une équipe mobile d'intervention est mobilisée pour le soutenir en fonction de ses besoins. Les rencontres se réalisent là où les jeunes se trouvent dans un souci d'aller-vers, puis à domicile ou dans le cadre de démarches extérieures.

Le programme Logis Jeunes, un programme innovant, un changement de paradigme : Le logement d'abord vient remettre en question la logique du parcours en escalier des personnes (d'abord en hébergement d'urgence puis en CHR puis en résidence sociale puis en logement autonome) en promouvant le droit au logement comme droit fondamental et la personne comme actrice de son parcours et de ses possibilités à opérer ses choix, à s'autodéterminer sans avoir à répondre de sa capacité à habiter au préalable. C'est à partir de la sécurité que procure un logement autonome que va pouvoir se travailler l'émergence d'envies, d'un projet socio-professionnel pour les jeunes adultes que nous accompagnons. En ce sens, le modèle est inversé puisque c'est d'abord le logement qui va générer de la stabilité, ce qui va permettre à la personne d'activer son pouvoir d'agir en s'inscrivant dans un cheminement visant à la réassurance sociale et/ou un rétablissement.

Dans les principes du logement d'abord, figure aussi initialement le droit à l'accompagnement par une équipe pluridisciplinaire autant que besoin, avec une flexibilité dans la durée et le choix du logement par la personne accompagnée. Il s'agit donc d'un changement de paradigme dans nos pratiques d'accompagnement puisque c'est à l'équipe pluridisciplinaire, dans un

principe d'aller vers, de s'adapter aux jeunes adultes accompagnés. Cela implique pour nous de rencontrer les personnes dans d'autres lieux que ceux utilisés habituellement dans le champ du travail social traditionnel. L'idée est d'être au plus près de leurs besoins et de cheminer à leurs côtés dans la confrontation qui s'opère avec un principe de réalité matérielle et économique (assumer les obligations du locataire et sécuriser sa situation sociale et économique).

Effectifs

Il y avait **8,8 ETP** en 2022 à Logis Jeunes en comptant l'équipe éducative, le travailleur pair, la gestion locative adaptée, le secrétariat et la cheffe de service.

Départs et arrivées

2022 a été une année de stabilisation et de construction d'un socle de professionnels. 5 travailleurs sociaux, le responsable de gestion locative et la cheffe de service constituent l'équipe depuis 2021. Un pair aidant en santé mentale à 70% et une conseillère en insertion professionnelle sont venus renforcer l'équipe au cours de l'année 2022.

Postes vacants

Pyramide des âges

Formations effectuées

Cheffe de service	Co développement 5 séances organisées au niveau associatif	
2 travailleurs sociaux + 1 cheffe de service	Formation SST	
Equipe éducative	8 séances d'analyse de la pratique	ESSSE
Formation collective avec l'équipe du CHRS jeunes	Rétablissement (2 jours de formation)	Working First 13
3 travailleurs sociaux	Formation traumatisme et résilience (1 jour)	ORSPERE SAMDARA
3 travailleurs sociaux	Formation Addictions (1 jour)	France Addictions

1 travailleur social	Appréhender l'animal dans l'accompagnement social (1 demi-journée)	SOLIVET
3 travailleurs sociaux	Formation utilisation du logiciel SI-SIAO (demi-journée)	MVS

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

Actualités marquantes

❖ Des arrivées et des départs sur le site de Château Gaillard

A partir de novembre 2021, nous avons bénéficié de 18 logements type T1 de 31 m², sur le site de Château Gaillard à Villeurbanne, site géré par le GIE La Ville Autrement et occupé temporairement par 4 associations ALYNEA, Forum Réfugiés, ACOLEA et l'ASVEL. Le site a vocation à accueillir une occupation hybride, proposant des solutions d'habitats, des activités et des services. Les personnes accueillies sur le site disposeront d'un logement en tant que sous locataire avec la possibilité de devenir sous locataire si les conditions le permettent au bout de 18 mois, dans la limite de la durée d'occupation temporaire du site ; ou à l'issue des 18 mois en lien avec la MVS de chercher un autre logement correspondant mieux à leurs critères de ressources et de localisation.

Une gouvernance participative a été mise en place avec la création de 4 instances : un comité de pilotage, un comité technique, une réunion vie collective et une instance de professionnels. Le Comité de pilotage a pour objectifs d'assurer la sécurité juridique et technique du site, être garant du respect des lignes directrices du projet, de son calendrier et des budgets sur la durée de l'occupation. Le comité technique se réunissant 2 fois par mois a pour objectif de s'assurer de la cohésion et de la régulation du site. Il est animé par la coordinatrice du site en présence des chefs de service des associations. La réunion vie collective animée également par la coordinatrice du site permet l'émulsion et la mise en place d'actions collectives répondant aux besoins et aux attentes des habitants. L'instance des professionnels permet la rencontre des professionnels du site et l'échange de pratiques. De cette instance, une newsletter à destination des professionnels s'est mise en place.

Une crémaillère a été organisée le 6 mai. Cette fête autour d'un repas partagé, de spectacles et d'un concert a été un moment de convivialité, de rires et de partages. Elle a rencontré un vif succès et sera renouvelé pour les années suivantes.

Une journée de bilan des 1 an du site du Château réunissant le 28 novembre les 3 associations, les directions, les responsables et professionnels du GIE La Ville Autrement a permis de mettre en exergue les réussites, les surprises et les points d'amélioration du projet. Malgré des problématiques de plomberie et de maintenance, les habitants se sentent bien chez eux. Ils sont accueillis dans de bonnes conditions. De l'entraide et de la solidarité entre les habitants sont observés. Les jeunes de Logis Jeunes pointent toutefois un sentiment d'isolement au vu de la localisation de leur bâtiment. Des intrusions ont été constatées sur le site et une suspicion

de trafic a été crainte par les habitants. Aussi, il a été décidé de fermer le portail la nuit et de maintenir la veille du site la nuit. Un groupe Whatsapp entre service de sécurité et chefs de service des 3 associations a été créé afin de communiquer plus rapidement sur les incidents constatés sur le site. Il a été décidé également collectivement de se concentrer sur 2 grands projets collectifs : le projet artistique et culturel Debout les femmes avec le CCO et le projet d'aménagement extérieur du site.

Tout au long de l'année, les jeunes ont appris à se connaître, créé des affinités. Des tensions sont apparues rapidement notamment vis-à-vis des nuisances sonores. A la demande des jeunes, des rencontres collectives ont lieu régulièrement (4 fois par an) afin de réguler les tensions et rappeler ensemble les règles du bien vivre ensemble.

❖ **L'arrivée d'un médiateur en santé pair dans l'équipe**

L'intégration d'un travailleur pair a favorisé pour certains jeunes la rédaction de Directives Anticipées en Psychiatrie (DAP) et du Plan d'Action Individualisé de Rétablissement (PAIR). En effet, le partage expérientiel mobilise plus facilement les jeunes et crée un climat de confiance pour travailler sur sa santé mentale et mieux comprendre ses difficultés. La Pair-Aidance apporte une dimension de psychoéducation sur le rapport au quotidien dont les DAP et le PAIR sont un exemple. Les DAP permettent d'établir un plan en cas de crise, se basant sur le repérage des signes avant-coureurs de la crise afin de baliser pour la personne concernée les ressources sur lesquelles elle peut s'appuyer. Le PAIR établie, par une approche centrée sur les forces, un ensemble d'éléments qui correspondent à tout ce dont la personne doit avoir accès dans son quotidien pour se sentir bien et ce qu'elle peut faire ; puis dans un second temps identifie ce à quoi correspondent les périodes de mal-être et comment elles arrivent afin de mettre en place les ressources identifiées. Antoine Simon, ingénieur hospitalier du centre hospitalier du Vinatier est venu en soutien au travailleur-pair pour la rédaction de ces documents avec des jeunes.

❖ **Participation au séminaire de rentrée du Pôle Inclusion**

Pour faire suite à la journée associative du 20/09/2022, un séminaire a été tenu le 18/10/2022 afin de permettre aux professionnels du Pôle Inclusion de se rencontrer lors d'une journée de travail autour de thèmes donnés :

- Changement/amélioration des pratiques professionnelles
- Augmentation du coût des fluides/changement climatique : vers une pratique professionnelle plus vertueuse
- Accès au numérique (professionnels et usagers)

L'idée étant de faire émerger des besoins, des envies, des objectifs et axes de travail qui guideront le Pôle lors de l'année 2023.

❖ **Soutien des jeunes dans leur projet d'insertion professionnelle**

Si les objectifs pour l'année pour 2022, en prévision du départ de la conseillère en insertion professionnelle (CIP) au mois de mai, portaient sur la bonne passation des missions et la continuité des permanences emploi, son remplacement qui ne s'est fait qu'au mois d'octobre a demandé une réorganisation du soutien à l'insertion socio-professionnelle des jeunes, pendant la période sans CIP dans l'équipe. Certains ont notamment été rencontrés pendant cette période par la CIP du CHRS Jeunes. Les entretiens se sont essentiellement faits en individuel.

Si plus de la moitié des jeunes accompagnés par le dispositif sont en formation ou en emploi pendant l'année 2022, il s'agit souvent de contrats courts, parfois rompus à l'initiative du jeune, ou de certifications à la suite desquelles le premier emploi peut être difficile à trouver. Pendant le premier semestre de l'année :

- 1 a été scolarisé en lycée professionnel
- 4 ont été en formation en alternance
- 2 ont été en formation ou prépa-formation
- 2 ont été recrutés dans le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)
- Une vingtaine ont été en emploi, sous différents types de contrats.

Pendant les 3 derniers mois de l'année, la conseillère en insertion nouvellement intégrée à l'équipe a rencontré 20 jeunes. Parmi eux, 17 étaient déjà sous-locataires et 3 avaient été orientés plus récemment sur le dispositif, en attente de leur entrée en logement.

Parmi ces 20 jeunes, 7 se trouvaient en emploi début octobre et avaient pour demande de changer d'activité. 13 étaient sans activité et souhaitaient soit continuer à élaborer leur projet professionnel, soit du soutien pour accéder à l'emploi. Parmi eux, les 3 jeunes nouvellement accompagnés par Logis Jeunes n'étaient pas inscrits dans une activité à visée professionnelle.

Sur les 7 jeunes souhaitant changer d'activité, 5 y sont parvenus en début d'année 2023. Sur les 13 jeunes en recherche d'activité, plusieurs orientations ont été faites vers divers dispositifs de formation et d'accès à l'emploi de la Métropole. Elles se répartissent ainsi :

- Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) : 6 entretiens d'embauche, dont 3 ont abouti sur des recrutements - deux CDDI de 6 mois, et un contrat de professionnalisation de 11 mois
- La remobilisation : 1 orientation vers l'Atelier Emmaüs
- La formation : 1 orientation en prépa-apprentissage au GRETA, 1 test d'entrée à Simplon
- L'accompagnement médico-social : 1 orientation au service des Prestations d'appuis spécifiques de l'ADAPT, 1 orientation à TAPAJ - Dispositif de Travail Adapté Payé à la Journée.

Au-delà de ces orientations, une part importante de l'accompagnement a consisté à soutenir les candidatures individuelles des jeunes, par la transmission d'informations et de retours d'expérience sur le monde de l'entreprise et le marché du travail. Les métiers visés étaient essentiellement de premier niveau de qualification, dans les secteurs en tension de la restauration, des services à la personne et de la logistique.

Un travail étroit a également été mené avec les acteurs de droit commun. 1 jeune s'est réinscrit en Mission Locale, et 1 a sollicité une mesure d'Accompagnement intensif des jeunes (AIJ) au Pôle Emploi. 3 jeunes ont bénéficié du Revenu de solidarité jeunes pendant l'année.

❖ **Permanence canine**

Plusieurs jeunes accompagnés par le dispositif Logis Jeunes sont arrivés avec un ou des animaux de compagnie avant ou pendant l'accès au logement. L'animal permet souvent de rompre une solitude et un isolement notamment pour les propriétaires de chiens.

Soucieux du bien-être de leur animal et de l'envie de décrypter des comportements canins, les jeunes ne connaissent pas ou peu le réseau de professionnels vétérinaires sur leurs territoires. Les jeunes propriétaires d'animaux du dispositif sont souvent dans des situations fragiles économiquement. Les consultations vétérinaires "classiques" sont onéreuses pour des soins de base tels qu'identification, vermifuge, puçage, visite de contrôle.

L'équipe de Logis Jeunes a pu mettre en place un partenariat avec l'association Solivet qui œuvre pour l'accès aux soins des animaux des personnes en situation de précarité et d'exclusion. Une permanence canine a pu être mise en place tous les 2 mois avec un vétérinaire bénévole prodiguant les 1ers soins et amorce un début de suivi médical.

Un créneau de 2h en fin de journée à Rancy Part Dieu permet à environ 4 à 5 jeunes d'amener son animal et avoir les conseils et l'avis d'un vétérinaire. Il leur est possible également d'avoir des soins auprès du vétérinaire à son cabinet à Oullins à prix réduit. L'équipe éducative a pu accompagner certains jeunes jusqu'au cabinet afin d'être soutenu dans cette démarche.

Il est également possible, en passant par le vétérinaire bénévole, de demander un soutien et une aide à une éducatrice canine à la demande du jeune. Certains jeunes se retrouvent en difficulté avec leur chien souvent jeune, et sont demandeur de conseils, et de règles simples pour améliorer la relation entre l'animal et eux.

Accéder à l'animal de compagnie permet pour certaines situations d'aborder le prendre soin de soi, et de débiter un suivi social avec le jeune demandeur.

8 jeunes vont régulièrement à la permanence vétérinaire pour 10 animaux (chiens, chats et lapins) vus en consultations.

On dénombre 27 animaux sur le dispositif.

❖ **Le partenariat avec l'ANCV**

Comme l'année dernière, la FAS nous a permis de bénéficier d'Aides aux Projets Vacances de l'ANCV sous forme de Chèques Vacances attribués pour chaque projet. Les projets étaient soit en individuel, soit entre ami(ies), soit en couple, soit collectif avec accompagnement de travailleurs sociaux.

Cette année nous avons démarré beaucoup plus tôt le lancement des projets, à savoir dès février, mais il est toujours difficile pour les jeunes de se projeter et de savoir ce qu'ils feront dans 3 ou 4 mois. Tous les projets sont construits avec les jeunes lors de rencontres en groupe ou en individuel. Ils peuvent ainsi se rendre compte de la recherche nécessaire pour trouver un lieu, un type d'hébergement, des activités et budgétiser tout un séjour et il est nécessaire d'anticiper l'épargne nécessaire pour ce temps de vacances ou de loisirs.

Pour 2022 le montant total d'APV attribué a été de 4400€. Pour rappel 80% du projet est financé pour les bénéficiaires et 30% pour les accompagnateurs.

20 personnes ont bénéficié des Chèques vacances sur 6 projets :

- 2 projets collectifs avec accompagnement de travailleurs sociaux :
 - 1 excursion d'une journée à Annecy avec balade à pédalo sur le lac d'Annecy (juin)
 - 1 séjour à visée sportive de 3 jours en camping en Ardèche pour 5 jeunes et 2 accompagnateurs avec la descente de l'Ardèche en Canoé kayak de 14 kms. (Fin Août)
- 4 projets sans accompagnements de travailleurs sociaux :
 - 1 séjour d'une semaine à Sète pour 2 amies et un bébé (Août)
 - 1 séjour d'une semaine à Paris et Bordeaux pour une personne (Août)
 - 1 séjour d'une semaine à Saint Raphael pour un couple (Août)
 - 1 séjour de 3 jours à Paris pour 1 personne (décembre)

Tous les bénéficiaires ont été ravis de leur séjour et souhaitent en organiser d'autres pour 2023.

Un 7ème projet collectif à visée sportive à Annecy prévu en septembre 2022 a été reporté à l'année prochaine pour des raisons d'organisation d'emploi du temps des accompagnateurs, au grand regret de certains jeunes.

Nous aurions souhaité faire beaucoup plus de projets mais début août nous avons dû stopper les futures demandes car les fonds 2022 dédiés au dispositif « Vacances pour TOU.TE. S 2022 » étaient consommés. La FAS a été victime de son succès.

Comme l'année dernière, les mêmes difficultés reviennent :

- Le délai entre l'élaboration, la validation du projet et la réception des Chèques vacances, ce qui a conduit parfois à modifier celui-ci car les tarifs ayant augmenté, le projet initial devenait trop coûteux.

- Difficultés à garder tous les justificatifs inhérents à l'utilisation des Chèques Vacances.

Expression et participation des usagers

❖ **Permanence du mardi**

L'équipe éducative a constaté que certains jeunes adultes accompagnés par le dispositif manifestaient l'envie d'échanger avec ses pairs dans le but de partager une expérience mais aussi de mettre en place des projets collectifs.

Tous les mardis de 17h à 18h30 à la Maison des Rancy (Lyon 3) un temps est dédié aux jeunes du dispositif souhaitant rencontrer ses pairs pour échanger et construire un projet collectif avec l'aide de travailleurs sociaux. Ce temps repéré permet l'émergence de projets mais aussi de rencontrer des professionnels du dispositif.

Plusieurs idées ont germé lors de ces temps et ainsi abouti sur des projets à long terme.

Par exemple, au printemps 2022, plusieurs jeunes ont souhaité partir de Lyon le temps d'une journée pour changer d'air et passer du temps ensemble avec des travailleurs sociaux. Des temps de rencontres ont eu lieu lors des permanences pour que les jeunes puissent se réunir, se renseigner et se mettre d'accord sur les tarifs du trajet, le choix d'une activité collective et trouver un lieu de restauration. Ce projet a pu prendre forme petit à petit en rendant les jeunes acteurs de leur projet. Il a été financé avec l'aide des chèques vacances ANCV et les jeunes ont participé financièrement à cette sortie. Une sortie à Annecy a ainsi eu lieu en juin 2022.

❖ **Atelier artistique**

Lors des différentes rencontres individuelles avec les jeunes du dispositif, l'équipe éducative a observé l'utilisation de moyens d'expression variés des jeunes. En effet, afin d'exprimer un sentiment quel qu'il soit, plusieurs jeunes utilisent des outils différents comme le chant, la danse, le sport, l'écriture, le dessin, la peinture.

Deux travailleuses sociales ont souhaité valoriser les compétences des jeunes autour d'ateliers artistiques et de dédier un moment d'expression toutes les 6 semaines environ autour du dessin et de la peinture. Un groupe de 3 à 5 personnes a émergé suite à la proposition des professionnelles.

Lors des ateliers, il n'y a pas de consignes particulières. L'objectif principal est de mettre à disposition des outils comme un support papier, des crayons, de la peinture et de laisser libre court à son imagination, à ses sentiments et ses envies.

Les travailleuses sociales guident et rassurent si besoin pendant la séance, mais souvent les jeunes présents ont des facilités pour s'exprimer à travers cet outil. Un échange oral se fait

avant et après chaque séance pour connaître les envies du jour et les souhaits pour les prochaines séances. (Matériel utilisé, lieu de la prochaine séance).

Lors des temps estivaux, 2 séances se sont déroulées à l'extérieur.

Depuis l'automne il est plus difficile de trouver un lieu abrité pour mener à bien cette activité.

❖ **Participation au Festival Les Utopiales en juin 2022**

En 2022, ACOLEA a rejoint le GCMS du Chez Soi d'Abord où sont également présentes les associations Le Mas, Oppelia Aria, Lahso, La Fondation ARHM et Alynéa. Dans ce cadre, notre programme a participé à la première édition du Festival Les Utopiales visant à promouvoir les projets innovants autour la lutte contre les exclusions sur le territoire métropolitain à travers une base festive.

Cela a été l'occasion pour notre équipe avec des jeunes accompagnés de présenter différentes facettes de notre travail d'accompagnement individuel et collectif à travers un itinéraire ludique dans la ville de Lyon l'après-midi du mardi 14 juin 2022. Nous avons ainsi pu mettre en scène le premier entretien d'admission sur les Berges du Rhône, le déroulé d'une visite à domicile ainsi qu'une permanence collective à la Maison des Rancy. Nous nous sommes bien pris au jeu et cela a conduit à développer notre créativité avec le soutien des premiers concernés. Notre évènement a attiré cinq visiteurs au total.

Dans cette dynamique de mobilisation festive, nous avons intégré avec plusieurs jeunes l'équipe bénévole pour mener à bien l'évènement final du jeudi 23 juin 2022 autour d'un concert de Karimouche, Marc Prepus et du Collectif Ohmart au CCO La Rayonne. Nous avons ainsi pu aider à l'installation du site, à l'accueil des artistes, à la distribution du repas, au bar et à la tenue d'une friperie éphémère. Ce fût un exercice particulièrement intéressant pour travailler la question de l'engagement auprès des jeunes que nous accompagnons dans une dimension de participation citoyenne. Nous avons essuyé quelques défections de dernière minute (trois jeunes sur cinq inscrits n'ont finalement pas honoré leur tâche en tant que bénévole) et quelques bonnes surprises (trois jeunes venus pour assister aux festivités ont finalement souhaité aider notamment à l'installation et la tenue de la friperie). Ce concert était aussi surtout l'occasion de se retrouver et de partager un moment convivial. Nous avons de ce fait, aussi pu inviter tous les jeunes du programme à participer à la fête. 10 jeunes sont venus au CCO La Rayonne, soit 20% des jeunes du programme. Nous avons passé un très bon moment actant le passage à la saison estivale. Le seul bémol est la prestation d'un des artistes qui a beaucoup choqué les jeunes mais a par contre beaucoup plu au reste du public. En effet, les allusions à la sexualité dans son spectacle ont été vécues comme insupportables et de ce fait, la perception du second degré n'a pas été possible.

En conclusion, cette expérience de participation au Festival les Utopiales a été enrichissante et enthousiasmante pour Logis Jeunes. Nous avons d'ores et déjà réitéré notre participation pour la seconde édition.

Suivi démarche qualité

Une enquête de satisfaction avait été initiée fin 2020 et poursuivie en 2021 auprès d'une vingtaine de jeunes. Cette passation de questionnaires avait pour objectif de faire un point sur les besoins des jeunes, leurs profils, leurs parcours et de comprendre dans quelle mesure les réponses apportées par Logis Jeunes correspondaient à leurs attentes. Cette enquête avait permis de mettre en évidence la satisfaction générale, le besoin d'accompagnement des jeunes ainsi que leurs envies pour la suite. L'enquête montrait que l'entrée en logement individuel est vue par les jeunes comme une étape vers la vie d'adulte et l'autonomie et que ce passage doit être accompagné pour ne pas souffrir de la solitude. Le dispositif Logis Jeunes a tiré les enseignements des retours des jeunes en mettant l'accent sur des temps collectifs, des sorties et des permanences et en construisant avec les jeunes des espaces de participation.

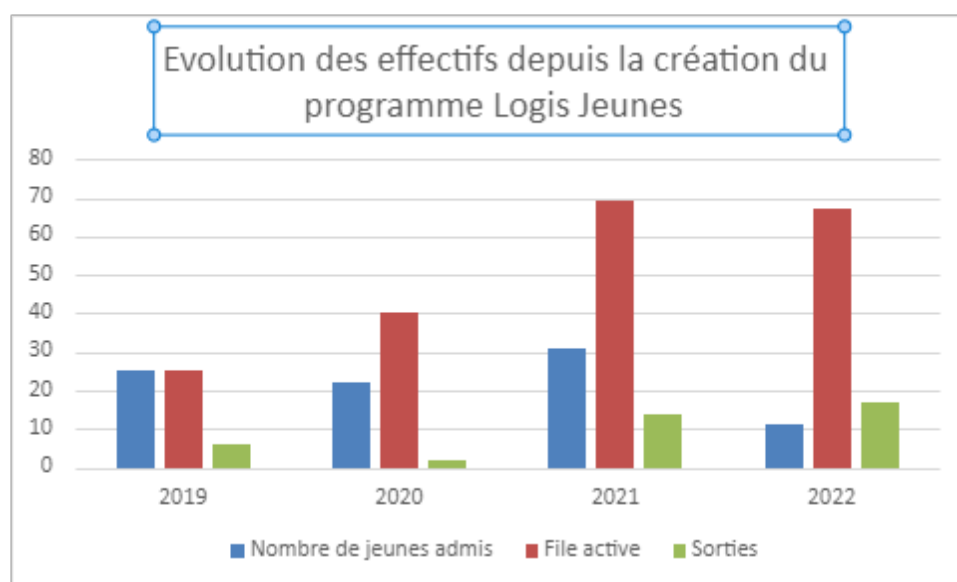
Parallèlement aux entretiens menés auprès des personnes hébergées et au travail statistique de suivi de cohorte, nous avons engagé un mouvement collectif de réflexion sur le fonctionnement du dispositif et de la qualité de nos prestations. Ce travail s'est déroulé au printemps 2021 en suivant le référentiel associatif d'évaluation interne. Ce document a été rempli lors de groupes de travail collectifs (direction, membre de l'équipe de travailleurs sociaux et cheffe de service). L'évaluation interne a permis de dégager des axes forts et des axes à améliorer, qui seront ainsi déclinés dans le premier projet d'établissement. Cette démarche a permis d'identifier les axes à travailler et d'élaborer le « Plan d'Améliorations Continu (PAC) » qui structure les objectifs futurs.

Incidents

Sur le site du Château, un jeune a été expulsé suite à un non-respect du règlement du site, des faits de violences envers des habitantes et des professionnels du site, une attitude inadaptée envers des professionnelles de Logis jeunes et une non adhésion au programme Logis Jeunes. Son départ du site a été long, a nécessité de nombreux dépôts de plainte et l'intervention des forces de l'ordre.

3. Parcours des usagers - Admissions, accompagnements et sorties

L'année 2021 avait été marquée par l'augmentation croissante du nombre de jeunes dans le programme et du nombre de jeunes en logement, grâce notamment aux logements du site de Château Gaillard. L'année 2022 montre une stabilisation de la file active et des sorties.

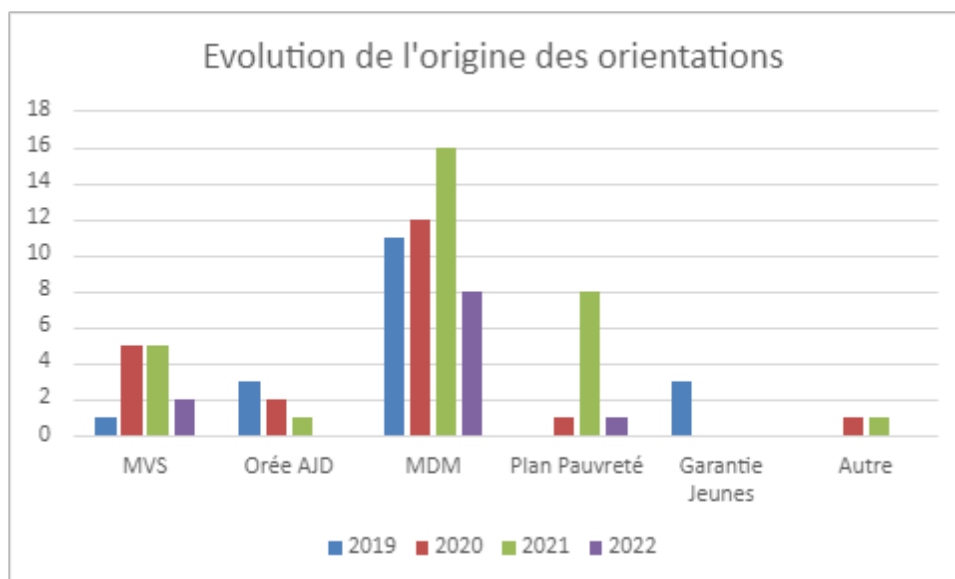


3.1. Demandes d'admissions

Evolution des demandes d'admission : nombre, profils des dossiers reçus, territoires demandeurs

Les jeunes admis en 2022 sont orientés vers le programme Logis Jeunes essentiellement par les services de protection de l'enfance (les Maisons de la Métropole, le Plan Pauvreté) ; et par la Maison de la Veille Sociale.

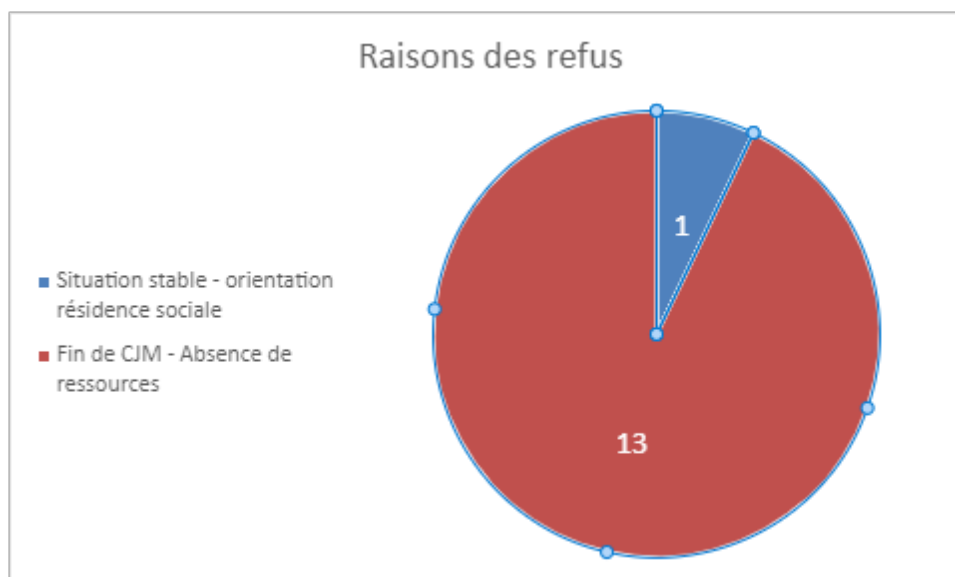
Les orientations proviennent de communes faisant partie de la métropole de Lyon. Les territoires demandeurs sont variés : Villeurbanne, Ecully, Caluire, Vénissieux, Vaulx en Velin, Lyon 4 ...



Evolution de la part des dossiers acceptés/refusés et principaux motifs de refus d'admission

En 2022, 11 jeunes ont été admis dans le dispositif (8 hommes et 3 femmes), sur 25 orientations.

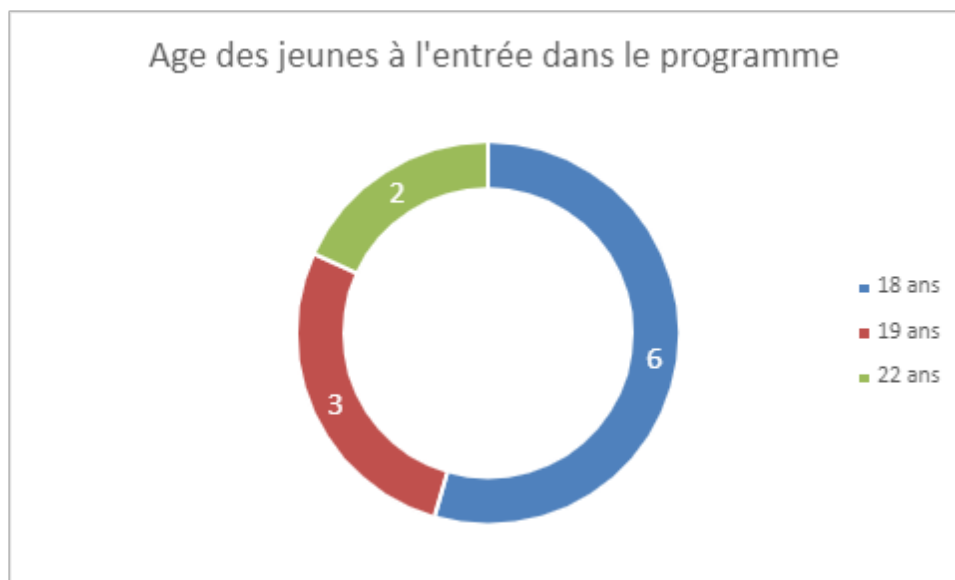
Sur les 14 refus, 13 ont été motivés par une absence de ressources et une fin de CJM. Sur ces 13 refus pour absence de ressources, 7 ont été orientés et sont entrés dans le programme Un toit, un job.



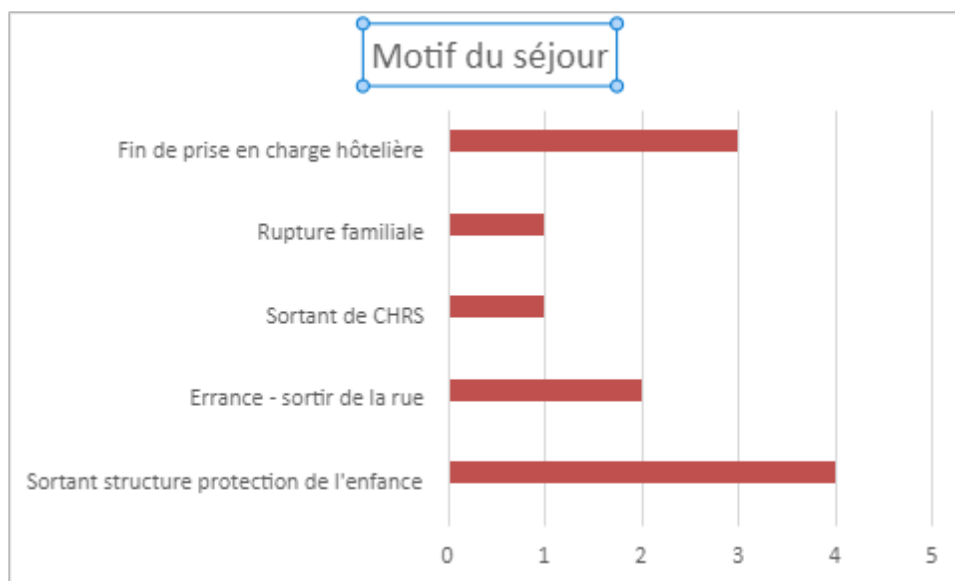
3 .2. Usagers admis en 2022

Nombre, âge, sexe, profils, territoires, scolarité

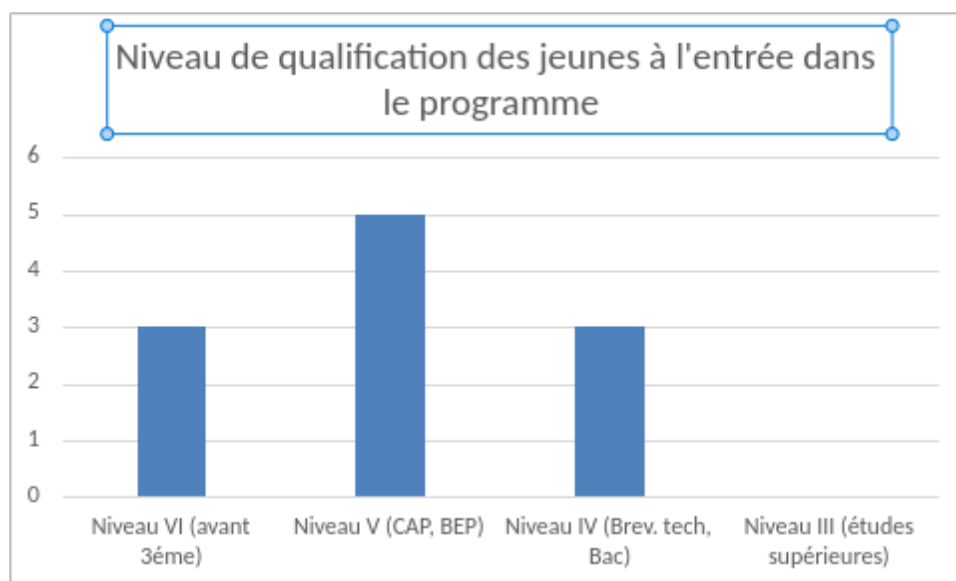
A l'entrée dans le programme, 9 jeunes avaient 18/19 ans et 2 autres avaient 22 ans. Ces deux derniers jeunes nous ont été orientés par la MVS. L'un d'entre eux bénéficiait d'un DAHO et avait été priorisé par la MVS pour des raisons de santé. L'autre jeune se trouvait dans un logement en diffus en CHRS et sa situation financière lui permettait d'accéder à un logement. Durant le reste de l'année, ont été priorisés des jeunes de 18/19 ans bénéficiant d'un contrat jeune majeur avec une allocation. Les jeunes devant payer leur loyer ainsi que leurs charges inhérentes, il est essentiel qu'ils puissent avoir des ressources.



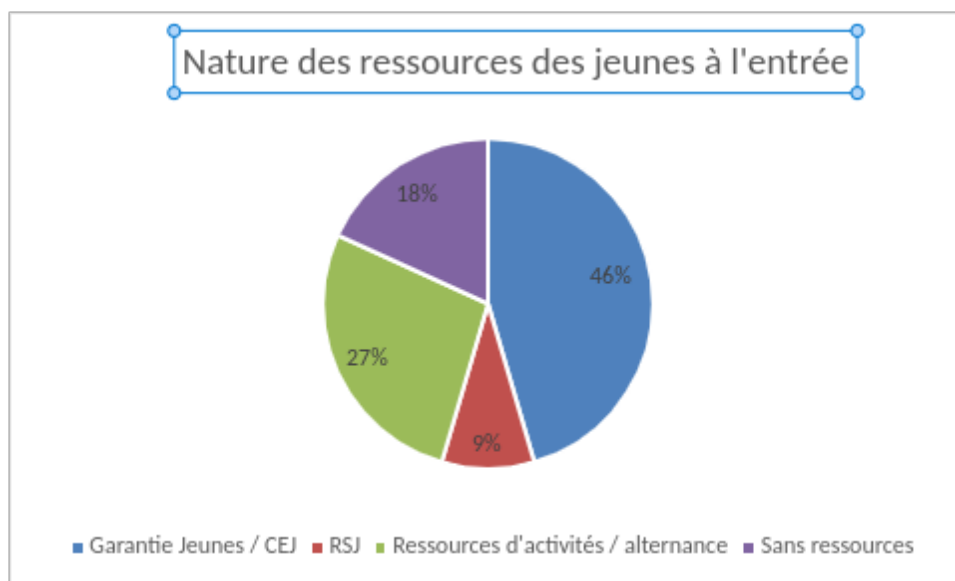
Le programme Logis Jeunes répond à l'objectif initial d'éviter les ruptures de parcours / sorties sèches, comme on peut le constater sur ce graphique et permet également de lutter contre le sans abris.



Le niveau de qualification des jeunes est un point intéressant puisqu'il explique en partie les difficultés à s'insérer dans le monde du travail.



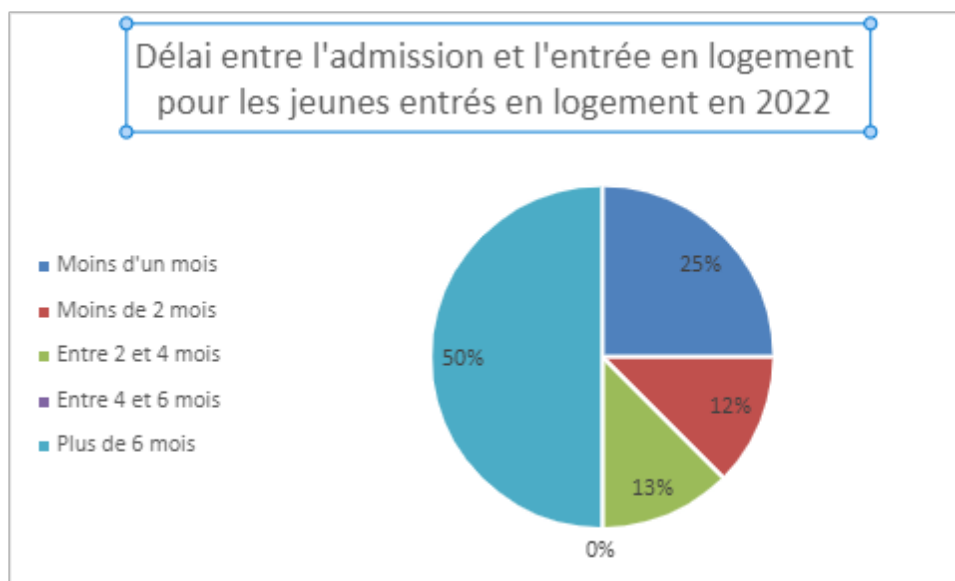
Les ressources sont un enjeu majeur de l'accompagnement à Logis Jeunes. En effet, la solvabilisation des jeunes adultes est cruciale pour sécuriser leur parcours. 73% des jeunes admis en 2022 percevaient moins de 500 euros par mois et 18% (soit 2 jeunes) n'avaient pas de ressources mais pouvaient demander une allocation jeune majeur dans le cadre du CJM.



En 2022, 6 jeunes sur 11 déclarent avoir des dettes. L'endettement des jeunes est une problématique récurrente à Logis Jeunes, et vient freiner grandement l'insertion des jeunes. Sur les 6 jeunes déclarant avoir des dettes, 2 ne peuvent pas évaluer le montant de leurs dettes, 1 pense avoir moins de 750€ de dettes, 1 estime avoir entre 750 et 1500€ de dettes et 2 pensent avoir au moins 1500 euros de dette. En général, les jeunes qui déclarent avoir des dettes ont des dettes de transport (TCL, train...) très importantes et à défaut de paiement, ont été majorées au maximum.

3 .2. Usagers accompagnés en 2022

On note que le temps moyen d'attente pour accéder à un logement une fois admis à Logis Jeunes est d'environ 5 mois. Ces délais s'expliquent surtout par le manque de petits logements situés dans des quartiers non sensibles, accessibles en transports en commun. De plus, certains jeunes sont entrés dans le programme et pour différentes raisons sont restés longtemps sans logement, refusant toutes nos propositions. Ces jeunes étaient dans la majorité des cas à l'hôtel ou en appart hôtel, financés par les MDMs, avec une faible envie d'accéder à un logement seul immédiatement.

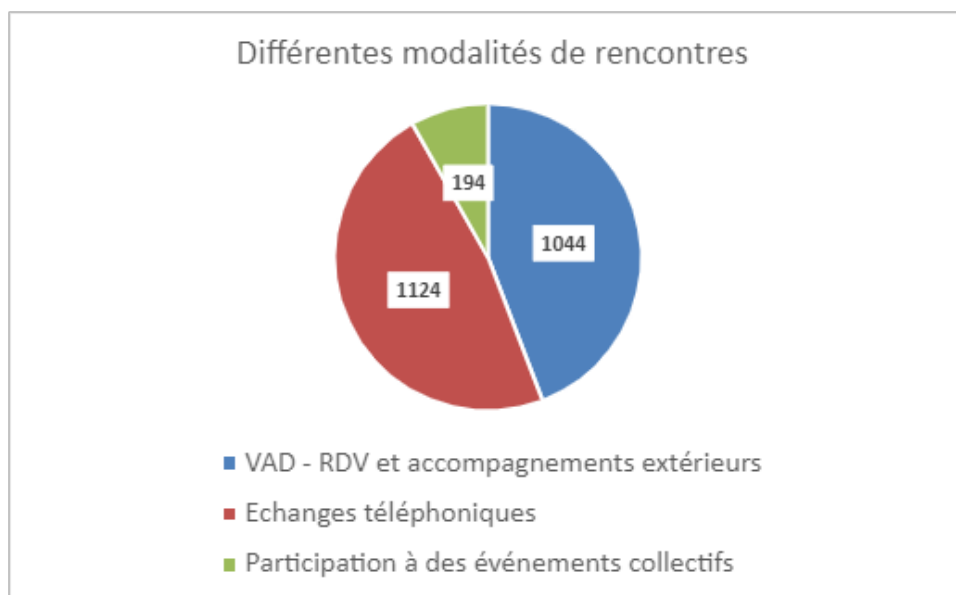


Nombre, âge, sexe, profils, territoires, scolarité

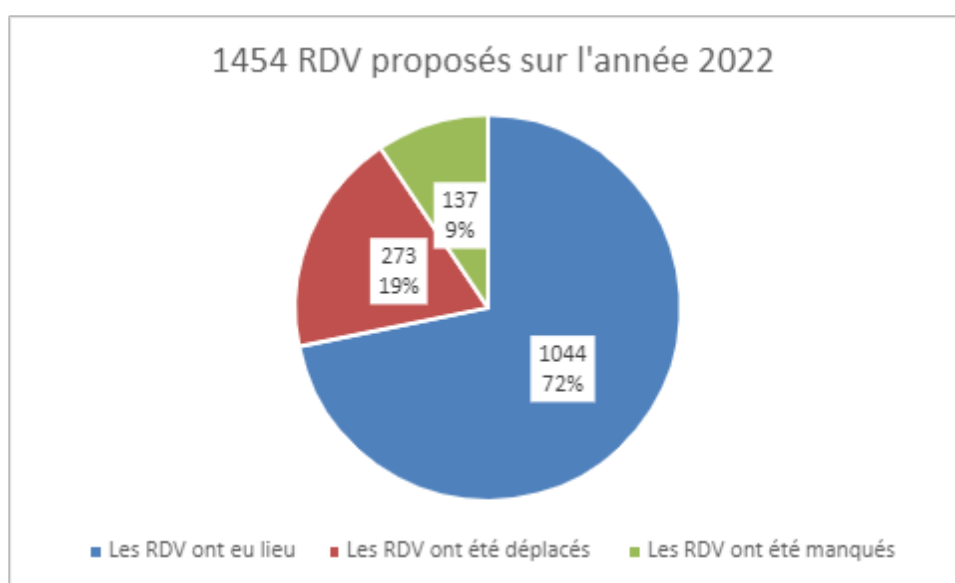
Besoins nouveaux du public ou évolutions constatées concernant ces besoins

Pour répondre aux attentes des jeunes, l'équipe décline plusieurs types d'accompagnement et s'inscrit dans une démarche d'aller vers qui s'adapte aux jeunes. En plus des Visites à Domicile (VAD), des accompagnements extérieurs, et des appels téléphoniques, l'équipe organise des temps collectifs (sorties, groupes d'expression et groupes de projet, ateliers, permanences...). Dans les graphiques suivants, nous proposons un bilan de ces temps de rencontres pour l'année 2022. Il est important de noter que les échanges par message, whatsapp ou snapchat ne sont pas comptabilisés mais représentent un fort outil de communication avec les jeunes.

Au total, sur l'année 2022, **les jeunes ont été rencontrés 2362 fois** : les jeunes ont été vus en VAD ou en RDV extérieurs 1044 fois (soit 2 fois plus qu'en 2021 pendant laquelle 510 rencontres avaient eu lieu), 1124 appels téléphoniques ont été passés et les événements collectifs (permanences, sorties, camp...) ont réuni 194 jeunes.



Comme on peut le voir sur le graphique suivant, une partie des RDV n'ont pas eu lieu (parfois annulés à l'avance, d'autres manqués). C'est un point important pour l'accompagnement des jeunes et ces annulations de rendez-vous nécessitent une flexibilité de la part de l'équipe. 73,8 % des RDV proposés en 2021 avaient eu lieu ; 72% des RDV ont eu lieu en 2022. Ce taux reste donc constant.



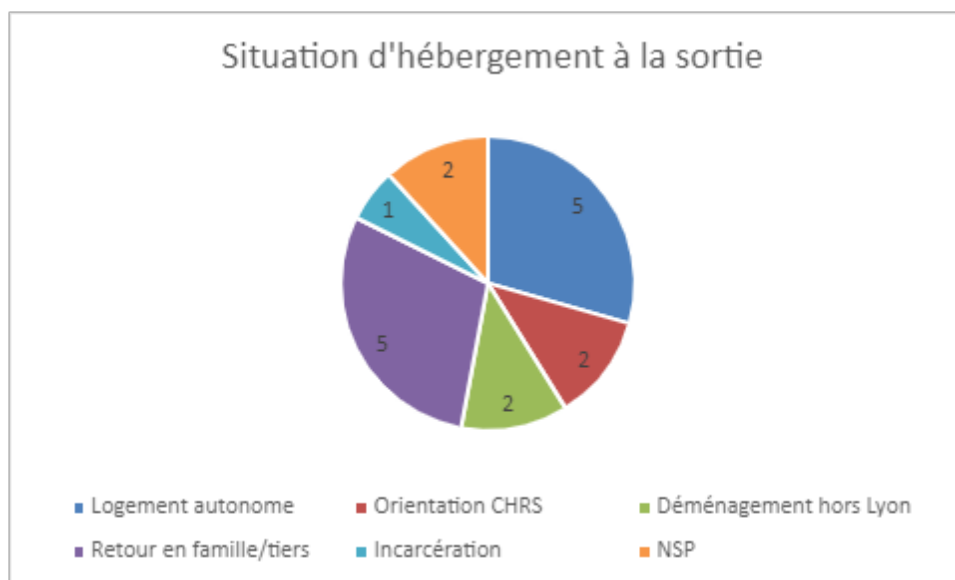
3.3. Usagers sortis en 2022

Nombre, motifs de sortie, types d'hébergement à la sortie, types de scolarité/formation/emploi à la sortie

Sur les 17 sorties du programme Logis Jeunes, 5 ont vu leur bail glisser et sont devenus locataire de leur appartement. Nous avons arrêté l'accompagnement de 3 jeunes qui avaient des dettes de loyer très importantes, qui ne respectaient pas le cadre du programme Logis Jeunes : 1 jeune a été réorientée vers un CHRS, 1 jeune est retourné en famille et 1 jeune ne nous a plus donné de nouvelle.

3 jeunes ne sont jamais entrés en logement, nous avons finalement arrêté l'accompagnement constatant que les jeunes ne souhaitaient pas entrer en logement et ne nous donnaient plus de nouvelle.

6 jeunes sont entrés en logement mais ont souhaité le quitter afin de retourner en famille ou ont déménagé hors de Lyon. 2 jeunes sont partis s'installer en dehors de la Métropole et 4 autres jeunes sont repartis vivre dans leur famille.



Les jeunes qui sont devenus locataires de leur appartement étaient en situation d'emploi au moment du glissement du bail. Leur accompagnement a duré plus de 24 mois.



Sur les 6 jeunes étant retournés vivre en famille ou s'étant installés dans un autre département, 4 jeunes étaient en emploi, 1 bénéficiait de l'AAH et 1 autre percevait les bourses au vu de son statut d'étudiante.

4. Locaux et moyens matériels

Etat des biens immobiliers et éventuelles perspectives de déménagement ou travaux

Etat du parc mobilier et projets éventuels

Etat du parc informatique et automobile et projets éventuels

5. Perspectives 2023

Au cours de l'année 2021, la réflexion collective sur le projet d'établissement a été initiée à travers l'évaluation interne commune au pôle. En parallèle, l'enquête sur la satisfaction et le profil des usagers a permis l'analyse de leurs besoins. L'année 2023 va permettre à Logis Jeunes de rédiger le projet d'établissement. Une méthodologie a déjà été établie et le lancement de la rédaction du projet d'établissement sera effectué suite à la réponse de l'appel à projets de création de places jeunes majeurs, lancé par la Métropole de Lyon, auquel Logis Jeunes a répondu.

Le service de la Gestion Locative Adaptée s'est développé grâce au recrutement d'une assistante GLA en début d'année 2023. Ainsi, l'équipe de GLA pourra être plus présente lors des entrées et sorties de logement. La GLA deviendra l'intermédiaire systématique des bailleurs. Dans le cadre du projet à Château-Gaillard, les équipes présentes sur le site vont travailler autour de projets liés à la santé : une journée santé et bien-être avec notamment les partenaires du planning familial, de la réduction des risques seront présents. L'objectif de cette journée sera de faciliter l'accès à la santé aux habitants du Château. Au niveau des formations, il est nécessaire de continuer à monter en compétence sur la prise en charge des femmes victimes de violence et sur la réduction des risques. L'équipe bénéficiera sur 2023 d'une formation dispensée par VIFFIL sur 2 jours.

Un des objectifs identifiés lors de l'évaluation interne est l'amélioration de l'accès au numérique pour les jeunes. Déjà à travers l'accès au matériel informatique mais aussi avec l'organisation de formation au numérique. Une perspective intéressante pour 2023 est de mettre en place un coffre-fort numérique avec les jeunes pour sécuriser leurs données et travailler avec eux sur le stockage de leurs documents.

Logis Jeunes souhaite poursuivre ses efforts dans le cadre de l'accompagnement en collectif. Durant l'année 2022, de nombreuses sorties ont été construites avec les jeunes. En 2023 les perspectives sont nombreuses :

- Le maintien des permanences canines avec l'association SOLIVET ;
- Les séjour(s) de quelques jours continueront à être créés avec les jeunes ;
- Le maintien des permanences hebdomadaires et des ateliers collectifs comme l'atelier artistique.
- Le développement d'actions autour du sport santé.

D'autres projets ont également été développés durant l'année 2022 et continueront à l'être durant l'année 2023 :

❖ ***Le projet Un toit, un job***

Le programme Un toit, un job, financé par l'Union européenne et porté par la Métropole de Lyon vise à l'inclusion de 300 jeunes par le logement et l'emploi à travers un accompagnement adapté aux besoins et aux difficultés repérés. Le projet s'inscrit dans l'expérimentation du RSJ sur la Métropole de Lyon. Il fait l'objet de la création d'un consortium inter-associatif visant à la mise en œuvre d'une pluridisciplinarité des accompagnements pour une diversité de profils de jeunes en difficulté.

ACOLEA doit accompagner 100 jeunes de juillet 2022 à juillet 2024 vers une stabilité résidentielle (accès au logement ou résidence durable) tout en mobilisant des actions d'insertion professionnelle pour trouver un emploi. 2 travailleuses sociales à temps plein travaillent sur ce projet.

Les jeunes pouvant entrer dans le projet Un toit, un job disposent du revenu de solidarité jeunes ou d'un revenu minimum (contrat jeune majeur, CEJ, RSA) ou d'un revenu instable, manifestant un besoin d'accès à un logement et à un emploi. ACOLEA a ciblé particulièrement les jeunes sortant de l'ASE âgé de 20.5 à 21 ans en fin de prise en charge de l'ASE de la Métropole de Lyon, ainsi les jeunes bénéficiant du RSJ, orientés par les instructrices RSJ mobile d'ACOLEA.

Une première jeune est entrée dans le programme Un toit, un job le 10 juin 2022. Elle avait été orientée par la Maison de la Veille Sociale. Elle était sans ressource et sans logement. Sur 2022, 14 jeunes ont été accompagnés. Les orientations viennent à parts égales de la Maison de la Veille Sociale ou des Maisons de la Métropole.

❖ ***Le Revenu de Solidarité Jeunes (RSJ) mobile***

En 2022, les 2 instructeurs ont tenu des permanences mobiles sur différents territoires : à Vénissieux, à St Priest, à Grigny, à Givors, à Pierre-Bénite, à St Fons, à Villeurbanne, à Vaulx en Velin et Bron.

En 2022, 109 demandes de RSJ ont été instruites lors de ces permanences, soit une file active de 61 jeunes.

○ ***La commission culture***

La commission culture du secteur inclusion sociale et habitat s'est réunie 9 fois en 2022. Elle réunit des représentants des 4 établissements du secteur. Elle a été l'occasion de mettre en œuvre collectivement le projet Circuit Musées financé par le programme Respirations.

8 sorties musées ont été proposées : Planétarium, Mini World, Beaux-Arts, musée de l'illusion, City Tour, Exposition peinture fraîche, Visite du théâtre des Célestins, spectacle au théâtre des Célestins. Elles ont réuni 73 participants dont 46 enfants (dont 29 au City Tour). 12 ateliers théâtre ont été animés par un acteur, 6 à la Croisée/ l'Etoile et 6 au CHRS jeunes. Ils ont réuni 75 participants. Ce projet a rencontré un franc succès du côté des femmes avec enfants des CHRS La Croisée / l'Etoile et des jeunes mamans de Résidence Vienne. Les jeunes de Logis jeunes ont particulièrement apprécié les sorties mais n'ont pas participé aux séances théâtrales. Nous avons observé une continuité de la présence des participantes, un intérêt pour chaque sortie et elles ont beaucoup ri pendant les ateliers théâtre. Sur 2023, la commission souhaite développer un projet autour du sport : pratique du sport et découverte du sport. Il ressort que les hébergés aimeraient bénéficier de séances de sport au sein des CHRS. Un partenariat avec la ville de Lyon est également en cours afin de bénéficier de places pour assister aux grands événements sportifs : coupe du monde de rugby 2023, JO Paris 2024... Des partenariats vont aussi se développer avec le LOU, l'ASVEL.